



AMBASSADE DE FRANCE
À MADAGASCAR

N° 2015-

/C1/sz

Tananarive, le 16 décembre 2015

NOTE VERBALE

L'Ambassade de France à Madagascar présente ses compliments au Ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar et à l'honneur de l'informer que suite à la réception de la NV 15-1387- AE/NV du 15 décembre 2015, les recherches diligentées auprès des différents services de l'Etat habilités se sont avérées négatives./.

L'Ambassade de France à Madagascar saisit cette occasion pour renouveler au ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar l'assurance de sa haute considération.

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR
Cabinet
ANTANANARIVO**